

## DELIBERATION n° 038/2026

Le huit juin deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune de DOMARIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Lionel MILLARDET, Maire.

Date de convocation : 01 juin 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Adoptée à l'unanimité

PRESENTS : L. MILLARDET, A. GARNIER, J. REYNAUD, A. RIGHINI, X. MOIROUD, V. BRESSAUD, C. GOY, S. GUINET, N. HUVET, G. MAMY, S. MECHRIR, A. PICARD-MASI, M. PRADELS, E. ROZIER, V. CABANEL, C. GAGEY, S. LERMIGEAUX-BARBERET, A. STEINMETZ,

POUVOIR : JP. MARTINAK à S. MECHRIR

SECRETAIRE DE SEANCE : Xavier MOIROUD

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Désignation des représentants de la Commune au Département

Suite au renouvellement des Conseils Municipaux, le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de désigner les nouveaux représentants de la Commune de Domarin au Département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Désigne

Représentant Solidarité : Saïd MECHRIR

Représentant Enfance et Jeunesse : Matthieu PRADELS

Représentant Politique de la Ville : Aude STEINMETEZ

Le Maire,  
Lionel MILLARDET,



Transmise en Sous-Préfecture le 11 juin 2026